



CONFÉRENCE

LES TENDANCES EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIE APPLIQUÉES AU DROIT

08 mars 2023

36 rue Charcot 75013 Paris

Assas Lab organise le 8 mars prochain un évènement « deeptech in law » au lab avec la coopérative Kleros

Panel 1 : Le droit de l'arbitrage à l'ère des nouvelles technologies

L'apparition de 'Métavers', des *legaltechs* promettant d'accompagner les juristes, et des protocoles où les parties contractuelles ont recours dans le cadre de certains différends à des jurés 'crowdsourced' supposés compétents et faciles d'accès (type Kleros)... interrogent quant à l'évolution du monde du droit et de ses praticiens...

De même, ce panel questionnera l'avenir de l'arbitrage, et si le cadre de la convention de New York est toujours adapté pour des litiges ayant lieu dans le monde digital?

Modératrice : Sophie NAPPERT (arbitre internationale basée à Londres et avocate au barreau de Québec).

Intervenants :

- > Christophe DUGUÉ : arbitre et avocat à Paris ;
- > Jacques DE WERRA : professeur de droit des obligations et contrats à l'Université de Genève ;
- > Jalal EL AHDAB : associé et directeur de l'équipe arbitrage chez Bird & Bird ;
- > Janna Lefranc : principal à HKA (société de consultants et d'experts juridiques).

Panel 2 : Intelligence artificielle et Humain: partenaire ou en compétition?

ChatGPT a témoigné d'une attention particulière avec des capacités d'interactions dès lors qu'on l'interroge sur certains sujets... Des avocats se qualifiant "d'augmentés" via des outils dits d'intelligences artificielles ou de *legaltechs*... Certains parlent même de promesses de l'intelligence artificielle, et quelques cabinets juridiques commencent à l'expérimenter.

Quelle place de l'intelligence artificielle dans le monde du droit ?

Modératrice : Sabine VAN HAECKE-LEPIC (docteur en droit, enseignante chercheur, présidente d'Assas *Future of Law* Avocat,



médiatrice).

Intervenants :

- > Bruno DEFFAINS Deffains : professeur d'analyse économique du droit à Assas ;
- > Federico AST : président de la coopérative Kleros ;
- > Quentin EPRON : professeur de droit et codirecteur de l'incubateur d'Assas ;
- > Xavier LAVAYSSIÈRE : chercheur en qualité de juriste et informaticien ;
- > Jean ÉASSEGUE : professeur en sociologie et philosophie à l'EHESS.

> S'inscrire à l'événement

Inscription

[S'inscrire à l'événement](#)

Contact

[Assas Lab](#)